

La Maison généralice accueillera l'Assemblée plénière de 2024

Dans son message du 4 juin 2023 - à l'occasion de la solennité de la Très Sainte Trinité - le Frère Armin Luistro, Supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes, a annoncé qu'**une Assemblée plénière se tiendrait à la Maison Généralice** à Rome du 7 au 14 juillet 2024.

Cette Assemblée a été conçue comme **une rencontre fraternelle dans une perspective synodale qui réunit un groupe de Frères et de partenaires lasalliens** pour discerner l'appel de Dieu à cheminer et à rendre possibles les chemins de transformation qui nous permettront d'être « une seule Famille Lasallienne, aux vocations diverses ; levain d'un monde plus fraternel, envoyés pour trouver Dieu dans les pauvres et promouvoir la justice », comme l'a demandé le 46e Chapitre général.

Il ne s'agit pas d'un organe de décision, comme c'est le cas des Chapitres généraux ou des Assemblées internationales de la Mission éducative lasallienne. L'Assemblée plénière se concentre plutôt sur la **recherche d'un consensus basé sur une dynamique participative qui nous permet d'avancer ensemble sur les priorités de l'Institut.**

Ce sera la priorité des **70 participants qui** arriveront à Rome de toutes les régions, conduits par le Supérieur général, y compris les membres des trois Conseils de l'Institut, les Frères Visiteurs et Présidents des Délégations, les Présidents des Commissions, les Directeurs des Bureaux, les Frères qui assurent les services généraux et administratifs dans l'Institut, ainsi qu'un Représentant du Comité Permanent des Jeunes Frères.

Selon les organisateurs, ce sera l'occasion de « revoir, renforcer et convenir de la manière de vivre plus authentiquement le rêve du 46e Chapitre général et de la IIIe AIMEL, en **identifiant les domaines dans lesquels nous avons progressé, ceux qui requièrent notre attention et ceux qui doivent être modifiés**« .

L'Assemblée Plénière cherche également à « **générer une compréhension plus**

large du nouveau modèle de gouvernance de l'Institut, en enrichissant la dynamique des Conseils, des Commissions et des Bureaux « , tout en visant à » raviver le 'mouvement levain' en valorisant le caractère international de la Famille Lasallienne et en partageant les bonnes pratiques et les processus vécus dans les Districts « .

D'une manière générale, l'Assemblée plénière constituera un moment important dans le parcours de l'Institut pour « **partager une expérience spirituelle, fraternelle et synodale** qui nous permettra de grandir dans la compréhension et l'expérience que nous sommes « Un seul La Salle » ».

Visitez le site de l'Assemblée plénière : www.lasalle.org/fr/assemblee-pleniere